

Grenoble s'inspire de Labsus et les premiers pactes de coopération sont lancés en France

Daniela Ciaffi interviewe Anne-Sophie Olmos, conseillère municipale déléguée au contrôle de gestion et à la commande publique, et Xavier Perrin, directeur du projet communs de la ville de Grenoble

C'est avec beaucoup d'émotion que nous donnons une bonne nouvelle européenne à nos lecteurs: **à partir du 28 mars 2022 la possibilité de prendre soin des communs par le dispositif du pacte n'est plus seulement italienne**. Dans cet entretien nous essayons de mieux comprendre la perspective française en discutant avec **Anne-Sophie Olmos** et **Xavier Perrin**, qui ont respectivement des responsabilités politiques et techniques à la Municipalité de Grenoble. Mais avant tout, je tiens à les remercier vivement pour cet échange constant et passionné entre eux et Labsus qui dure depuis des années, [passant aussi d'autres sujets et villes françaises](#).

Grenoble comme Bologne, berceaux de la coopération

Comme avant la signature d'un beau pacte de collaboration il y a souvent des années de démarche participative, c'est donc l'histoire cooperative de Grenoble qui est à la base de la délibération révolutionnaire que vous trouverez au fond de cet article. «On a l'habitude de dire que l'histoire grenobloise s'inscrit dans l'histoire de la coopération. Cette ville a vu naître les premières mutuelles en France autour de l'activité des gantiers. On est assez fières de ça! Un autre exemple du XIX siècle c'est l'histoire du restaurant sociétaire où il y avait une municipalité, un maire et une association pour l'accès à une alimentation à bon marché pour la population ouvrière» nous explique Anne-Sophie, et Xavier continue: «Dans les siècles passés à Grenoble l'énergie, le chauffage urbain, l'eau, les logements et les autres grandes politiques étaient gérées dans la logique que aujourd'hui on appellerait des biens communs: bref on les a un peu dans notre ADN, en fait même sur les données numériques on est très prudent sur les risques de la privatisation». C'est à Paris, il y a cinq ans, qu'ils m'ont fait remarquer que ce n'est peut-être pas un hasard si la gestion partagée des biens communs est née dans le berceau bolognais de la coopération.

Il faut rendre à César ce qui est à César

Quand je leur demande de nous dire comment s'est passée l'adoption de la délibération, ils répondent qu'ils sont très contents de pouvoir copier les italiens. Anne-Sophie tient à souligner l'importance pour elle d'utiliser certains mots et pas d'autres, par exemple elle préfère parler **de démocratie coopérative** dans laquelle «il y a une volonté d'agir ensemble, administrateurs et citoyens, dans le même sens», plutôt que la démocratie contributive dans laquelle les administrateurs demandent aux citoyens de contribuer; alors il y a une énorme différence avec les processus participatifs dans lesquels de nombreux dispositifs existent uniquement pour dire «je ne suis pas d'accord, je ferais autrement etcetera». Si aujourd'hui la Municipalité de Grenoble expérimente des pactes avec ses habitants, c'est parce que dans le mandat précédent **l'expérience des Chantiers ouverts au public** a commencé, dans un quartier où ce n'était pas possible pour la ville de mettre en place un processus de régénération urbaine, les fonds étaient ailleurs, mais les gens ont dit «nous on est prêts à le faire, on ne vous demande rien, on ne veut pas forcément d'argent! Est-ce que vous seriez ok qu'on le fasse?». Et les élus ont pris la proposition en considération, répondant: «En fait vous êtes super motivés, nous on a du matériel, des agents municipaux pour encadrer un peu la chose pour que tout se passe correctement, donc allons-y ensemble! En fait c'est tout bête mais

ca c'est fait comme ça: tout le monde a travaillé quelque jour ensemble et puis est né le Bastion, un espace avec des palettes récupérées avec du petit mobilier, un camp de basket a été refait, ils ont planté des fleurs... Voilà, une reprise en main de l'espace public». Et cette première expérience a fait plein de bébés partout dans la ville.

De l'espace public au patrimoine bâti

Pour confirmer la générale croissance de la société du soin dans le monde depuis une quinzaine d'années, et en assonance particulière avec l'expérience italienne de 2014 à aujourd'hui, à Grenoble il arrive que l'envie de contribuer librement soit si grande que la municipalité n'arrive pas à répondre à toutes les propositions de coopération qui arrivent par les habitants et les groupes actifs. Mais nos interlocuteurs ne semblent pas effrayés par toutes ces énergies civiques locales, au contraire: il leur semble que le temps est venu pour pousser cette nouvelle approche vers des défis plus difficiles, par exemple coopérer pour réaménager le patrimoine immobilier. [Comme dans toute l'Italie](#), de nombreuses propositions proches du terrain commencent également à arriver dans la municipalité de Grenoble pour améliorer ensemble les écoles.

Simplifiez la bureaucratie pour faciliter ce que vous appelez l'autonome initiative

«Que ce ne soit pas l'acteur public qui mène le processus participatif et que les gens aient de bonnes idées, c'est bien, mais il faut trouver les bons interlocuteurs à la mairie» précise Xavier en rappelant que «ce qu'on avait compris à Bologne, c'est qu'il y avait des mécanismes d'accès soignés, un guichet facile, un portail lisible, des ressources humaines très bien identifiées à cette finalité, un texte administratif simple et compréhensible, les aspects liés à la sécurité garantis par la figure du collaborateur occasionnel dans le service public prévu par la loi française».

Réactions, similitudes et différences avec les pactes à la Labsus

En remontant à la première ville italienne qui a adopté le règlement pour l'administration partagée des biens communs et à l'incroyable tam-tam qui a traversé toute l'Italie dans le printemps de 2014, on ne peut pas s'empêcher de demander comment cela est en train de se passer au-delà des Alpes. Mais Anne-Sophie explique que «ce n'était pas du tout un plaisir de présenter cette résolution au conseil municipal: les oppositions ont été assez virulantes et les associations à leur tour nous demandent de façon polémique quelle est leur place dans tout ça». A partir de cette phrase et tout au long de l'interview il devient de plus en plus clair que **Grenoble a voulu commencer à faire des pactes pour coopérer avec les individus et les groupes informels**, mais pas avec les associations: c'est une grande différence avec notre principe constitutionnel de subsidiarité horizontale et avec l'interprétation donnée par les pactes à Labsus en cours en Italie. A Grenoble aussi, beaucoup de réactions portent sur la crainte que l'Etat recule avec la prestation de services, mais comme le souligne Anne-Sophie, «les habitants proposent de faire d'autres activités que celles sous-traitées à des prestataires de services et de les faire pour une quelques heures. Évidemment, cependant, le réseau des commoneurs français a reconnu et accueilli avec enthousiasme cette nouvelle saison de démocratie cooperative. Début juillet nous parlerons de nos premiers pactes en tant qu'invités du [X Forum des usages coopératifs à Brest](#). La Gazette des communes [nous a donné une visibilité médiatique](#)». «C'est dommage mais la scène continue d'être occupée par les agora et les formes plus traditionnelles de participation» note Anne-Sophie, et Xavier ajoute: «C'est aussi incroyable qu'en période de crise comme celle que nous vivons, les institutions ne comprennent pas le grand besoin d'horizontalité qu'a la société et, au contraire, continuent à proposer des formes de subordination, contrôle, délégation et libéralisation».

Délibération = Pacte + Certificat

Le premier acte de la délibération est le **Pacte de coopération** qui est le document sur lequel on dit ce que nous faisons ensemble et on protège à la fois l'administration publique locale et les personnes qui y contribuent d'un point de vue juridique. Deuxièmement, il y a le **Certificat**, qui **visé à valoriser la participation citoyenne à l'action**: ce document existait déjà pour tout ce qui était démocratie participative, il est délivré suite à la participation à un module de formation dispensé par la Faculté des Sciences Politiques de Grenoble, mais maintenant il est complété en déclarant que les gens s'engagent

dans des actions de soin des biens communs. L'exemple qu'Anne-Sophie utilise fréquemment est celui d'une femme d'une cinquantaine d'années à la recherche d'un emploi, qui peut joindre cette attestation à son CV pour démontrer qu'elle est active dans la société au service de toutes et tous. Dans la démarche de l'éducation populaire il est clair que ce morceau de papier n'est que **la première étape d'un processus bien plus complexe de réflexion sur la créativité des gens et d'autres aspects extrêmement importants.**